

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Accueil des réfugiés : la SSVP se mobilise

**La Société de Saint-Vincent-de-Paul se mobilise pour répondre à l'appel du pape.  
Les équipes de la SSVP s'organisent localement avec leurs partenaires et les pouvoirs publics  
pour accueillir dignement les réfugiés qui ont et vont affluer en métropole.**

Depuis des années, les Conférences de la SSVP (équipes de bénévoles) accueillent et aident les réfugiés et migrants fuyant les pays en guerre. Aujourd'hui, l'appel du pape François qui demande « *que chaque paroisse, chaque communauté religieuse, chaque monastère, chaque sanctuaire d'Europe accueille une famille* » s'adresse également à chaque Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. En se rapprochant des paroisses, elles commencent à **mutualiser leur capacité d'accueil et à apporter leur contribution** pour mieux organiser l'aide aux familles, sans discrimination et dans toutes ses dimensions.

À titre d'exemple, dans le Rhône (69), les Yvelines (78) ou encore la Marne (51), les bénévoles des Conférences s'engagent déjà auprès des réfugiés :

1. **Ils apportent leur savoir-faire** dans les démarches d'accompagnement et de rencontres avec les demandeurs d'asile bénéficiant d'hébergements organisés par les paroisses et par les dispositifs publics : parrainage, invitation dans une famille, adaptation à la vie en France (cours, culture, accompagnement vers l'emploi).
2. Ils apportent leur concours
  - pour trouver des **solutions d'hébergement provisoire** dans l'attente de solutions dans le dispositif public d'accueil et de logement.
  - pour favoriser des **solutions d'hébergement durable** par la mise à disposition de logements en relation avec les mairies, les bailleurs sociaux et les préfectures, en s'appuyant sur des associations comme *Habitat et humanisme* ou d'autres structures compétentes.

À la Société de Saint-Vincent-de-Paul les initiatives sont prises sur le terrain et il revient aux Conférences de les mettre en œuvre en répondant à l'appel des paroisses, en lien étroit avec le Conseil Départemental, lui-même en relation avec le Conseil diocésain de la solidarité et les pouvoirs publics.

#### **Société de Saint-Vincent-de-Paul**

La Société de Saint-Vincent-de-Paul est un réseau de charité de proximité, au service des personnes seules ou démunies. Elle est présente dans 150 pays avec 800 000 bénévoles dans le monde. Ses 17 000 bénévoles français agissent en équipes fraternelles, appelées « Conférences », et initient des actions locales ciblées. Ces Conférences œuvrent de manière autonome, sont coordonnées par un Conseil Départemental et guidées par une Règle Internationale. La Société de Saint-Vincent-de-Paul est une association catholique de laïcs, reconnue d'utilité publique. Elle fédère 92 Conseils Départementaux et 32 Associations Spécialisées. Elle vit essentiellement de dons.